

# Décryptage du règlement EPI : vêtements de protection du BTP – protection genoux, signalisation et intempéries - MOD\_2023594

## DUREE :

2,00 heures

## MODALITES

À distance

## NIVEAU

Perfectionnement

## PUBLIC VISE

Cette formation s'adresse à des responsables achat ou qualité, chefs produits ou des équipes commerciales qui souhaitent maîtriser le vocabulaire de la réglementation EPI.

IFTH s'engage dans l'accès à la formation des personnes en situation de handicap. Contactez notre référente Handicap ([referenthandicap@ifth.org](mailto:referenthandicap@ifth.org)) afin d'aborder vos besoins spécifiques et éventuelles adaptations durant votre parcours de formation.

## PRE-REQUIS

Disposer de connaissances

## Objectifs pédagogiques

### Objectif pédagogique général

Comprendre les exigences normatives applicables aux vêtements de protection utilisés dans le secteur du BTP, afin d'évaluer leur conformité, leur performance et leur adéquation aux conditions de travail spécifiques (intempéries, visibilité, protection des genoux).

### Objectifs opérationnels

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

1. **Identifier les tests normatifs** permettant d'évaluer les performances des vêtements de protection contre :
  - le froid et les intempéries,
  - les risques de heurt (visibilité),
  - les contraintes mécaniques sur les genoux.

**Analyser les niveaux et seuils de performance requis**, en fonction des usages professionnels et des environnements de travail. **Comprendre les spécificités des normes applicables :**

- **EN 342** et **EN 14058+A1** : protection contre le froid (indoor),
- **EN 343** et **ISO 24232** : protection contre les intempéries (outdoor),
- **EN ISO 20471** et **EN 17353** : signalisation et haute visibilité,
- **EN 14404 (parties 1 à 4 – 2024)** : protection des genoux.

## Description / Contenu

Animée par une experte formatrice à distance, cette formation aborde les exigences avec une vision produit fini pour une mise en pratique facilitée.

Les vêtements du BTP :

- Protection contre le froid (indoor) – EN 342 et EN 14058+A1
- Protection contre les intempéries (outdoor) – EN 343 et ISO 24232
- Risque de heurt (engins) : signalisation et haute-visibilité – EN ISO 20471 et EN 17353
- Protection genoux – EN 14404 parties 1 à 4 (2024)

## Moyens et supports pédagogiques

La formation se veut dynamique et interactive. Elle sera composée de supports adaptés à chaque sujet, d'animations pédagogiques visuelles et pratiques et d'études de cas concrets,



basiques du sujet acquises par l'expérience professionnelle et/ou le parcours académique.

Le test d'auto-positionnement proposé en amont du démarrage de la session vous permet de situer votre niveau vis à vis des objectifs visés de la formation.

IFTH vous recommande le module consacré au "**Décryptage du règlement EPI : les points clés du Règlement 2016/425 applicables aux vêtements/gants de protection**".

Notre équipe est à votre disposition pour toute question.

au choix du formateur.

## **Modalités d'évaluation et de suivi**

### **En amont de la formation :**

INTER/INTRA : Test d'auto-positionnement des compétences - Recueil des besoins et attentes des participants.

INTRA : Echange avec les parties prenantes et l'équipe Formation IFTH pour adapter ou coconstruire un programme correspondant aux objectifs professionnels des participants.

**En début de formation :** Tour de table approfondi pour déterminer avec les participants leurs objectifs d'apprentissage (ce qu'ils veulent appliquer en situation professionnelle à l'issue de la formation).

**En cours de formation :** Questions orales pour évaluer et valider en continu les acquis des participants - Toute modalité d'évaluation formative en fonction des objectifs visés et des méthodes pédagogiques du formateur (mises en situation, quiz ...).

**En fin de formation :** Questionnaire de satisfaction à chaud et Test d'auto-évaluation des compétences - Évaluation du niveau de compétences atteint par les participants à l'issue de la formation et réalisée par le formateur - Quiz sommatif selon les programmes

Module mis à jour le 20/10/2025